



Quoi de neuf !

juillet 2021

MOT DU MAIRE

Chères citoyennes et chers citoyens,

Au moment d'écrire ces lignes, Venise-en-Québec et la grande région de la Montérégie passent en zone verte, le palier d'alerte régionale pandémique le moins élevé. En ce début de la saison estivale, il s'agit d'une très bonne nouvelle qui permet d'entretenir les plus grands espoirs d'un retour à la normale, plus hâtif que tardif. Voilà donc des nouvelles de bon augure pour la reprise de plusieurs activités estivales municipales et touristiques. S'ajoutant à ces activités incontournables, il est enfin possible de se rassembler et de passer du temps en bonne compagnie. Les belles journées d'été sont alors propices à se réunir en famille autour d'un pique-nique, d'un BBQ et même de recevoir sous votre toit, vos convives et amis, prenant place à votre table ou sur votre terrasse.

J'ai une autre bonne nouvelle à vous annoncer concernant la jeunesse. Le camp de jour, se déroulant au centre culturel, bat des records d'inscriptions. Nous avons la chance de recevoir en moyenne 100 enfants par semaines, en provenance de Venise-en-Québec, d'Henryville, de Saint-Sébastien et des autres villages voisins. Les familles et les générations futures sont celles qui gardent nos petites communautés bien vivantes et celles qui assurent le dynamisme de notre milieu.

Également, le conseil municipal a entériné la nomination de M. Lukas Bouthillier au poste de directeur général adjoint – directeur des finances à la Municipalité de Venise-en-Québec. Monsieur Bouthillier est un gestionnaire qui possède une expérience en science comptable et de nombreuses aptitudes recherchées pour le poste de directeur général adjoint et des finances. Son cheminement professionnel, combiné à son titre de CPA auditeur, sont des forces qui profiteront à toute l'organisation municipale. Nous sommes extrêmement heureux d'accueillir M. Bouthillier au sein de l'équipe municipale.

Je vous souhaite un bon début d'été, restez vigilant tout en profitant de la vie !

Cordialement,

Jacques Landry, maire

DÉPÔT DU RAPPORT FINANCIER ET DU RAPPORT DU VÉRIFICATEUR EXTERNE

Les faits saillants ont été présentés par le maire, M. Jacques Landry lors de la séance ordinaire du 7 juin 2021. Le conseil a pris acte du dépôt du rapport financier pour l'exercice 2020 par le directeur général secrétaire-trésorier.

M. le maire a fait mention que les faits saillants du rapport démontrant des revenus consolidés d'un montant de 4 520 672 \$ et des dépenses consolidées d'un montant de 4 082 880 \$ générant un surplus d'exercice de 923 773 \$ en considérant les affectations d'exercices réduisant les dépenses.

M. le maire a fait également état de l'affectation de l'aide financière gouvernementale d'un montant de 140 851 \$ reçu dans le cadre de la Covid-19 qui se détaille de la manière suivante :

- 2 000 \$ pour supporter les dépenses supplémentaires occasionnées par le camp de jour au Camp Youhou !
- 1 264,97 \$ pour pallier au manque de revenus de l'aréna de la Ville de Bedford ;
- 58 400 \$ pour équilibrer le budget de l'exercice 2021 de la Municipalité de Venise-en-Québec ;
- 79 186,03 \$ transférés dans le surplus non affecté de la Municipalité de Venise-en-Québec.

OUVERTURE DE L'HÔTEL DE VILLE AU PUBLIC

Les citoyens pourront de nouveau être accueillis à l'hôtel de ville **dès le 5 juillet** pour effectuer un paiement de taxes, pour obtenir un service relatif aux permis ainsi que pour les autres services usuels. La réception sera ouverte selon l'horaire d'été, soit du lundi au vendredi de 8 h à 12 h et de 13 h à 16 h. L'horaire est le même pour l'inspecteur municipal.

Pour nous rejoindre, veuillez composer le **450 346-4260 en sélectionnant le poste 0** ou par courriel à information@venise-en-quebec.ca.

La Municipalité de Venise-en-Québec compte sur vous pour appliquer les mesures sanitaires et de distanciation sociale à respecter. La collaboration de tous est primordiale.

RETOUR DES ASSEMBLÉES DU CONSEIL EN PRÉSENTIEL

Après s'être réunis en mode virtuel pendant plusieurs mois, les membres du conseil municipal de Venise-en-Québec pourront renouer avec les assemblées publiques en présentiel à compter de ce mois-ci.

Les rencontres auront lieu au centre culturel à 19 heures, les lundis 5 juillet, 2 août, 4 octobre, 1er novembre et 6 décembre. (Et le mardi 7 septembre).

COVID-19 / ZONE VERTE

La zone verte ne signifie pas forcément un retour à la normale, la vigilance reste de mise. Malgré les nombreuses mesures d'assouplissements, ce palier d'alerte comprend certaines restrictions, à commencer par celles concernant les rassemblements.

Pour retrouver... mes activités

Dès maintenant

Rassemblements privés extérieurs et terrasses :

- maximum de 20 personnes sur des terrains privés extérieurs
- maximum de 20 personnes pourront se trouver à la même table sur les terrasses des restaurants et des bars

Rappelons qu'au palier vert il est permis qu'un maximum de 10 personnes ou les occupants de 3 résidences différentes puissent se rassembler à l'intérieur des domiciles privés.

Les cérémonies de mariage et les funérailles pourront être tenues dans les lieux publics intérieurs et extérieurs avec un maximum de 250 personnes qui devront demeurer assises.

[Québec.ca/déconfinement](https://quebec.ca/déconfinement)
1 877 644-4545

Votre gouvernement Québec

DÉMÉNAGEMENT ET ABANDON D'ANIMAUX

Plusieurs d'entre vous se préparent à déménager ces jours-ci. Et avec le changement de logement vient parfois le choix difficile de se départir de son animal de compagnie. Bien que tragique pour ceux-ci, ce phénomène n'est pas nouveau. Les raisons peuvent varier pour expliquer l'abandon d'un animal de compagnie. Les propriétaires d'un nouveau logement les interdisent, le logement peut être jugé trop petit ou encore les maîtres partent à l'étranger. N'en demeure pas moins que, lors des semaines entourant le 1er juillet, le nombre d'animaux abandonnés triple dans les refuges.

Proanima est un organisme qui place le bien-être animal au cœur de toutes ses actions et décisions. Au refuge, situé à Saint-Jean-sur-Richelieu, l'équipe dévouée accueille, soigne et héberge temporairement les animaux de compagnie errants ou abandonnés des villes partenaires, incluant la Municipalité de Venise-en-Québec. Tous les efforts sont déployés pour retrouver les propriétaires des animaux perdus. Impliqué dans la communauté, Proanima vise à réduire la surpopulation animale par la sensibilisation des citoyens, la stérilisation et l'identification des animaux.

COMPO HAUT-RICHELIEU - COLLECTE SPÉCIALE DES GROS REBUTS

Compo-Haut-Richelieu annonce la tenue de deux collectes spéciales pour les gros rebuts non valorisables et les surplus de sacs d'ordures les samedis **10 et 24 juillet** prochain sur l'ensemble du territoire de la MRC du Haut-Richelieu, incluant Venise-en-Québec.

L'objectif de ces collectes est de garder les rues propres et exemptes de déchets en cette période de déménagements. Les citoyens intéressés devront s'inscrire en ligne via le formulaire web à l'adresse suivante www.compo.qc.ca



Ils ont jusqu'au **mercredi 7 juillet** pour s'inscrire à la collecte du 10 juillet et jusqu'au mercredi 21 juillet pour celle du 24 juillet. Les rebuts doivent être placés en bordure de rue dès 7 h le matin de la collecte.

Matières admises aux collectes spéciales

Ces collectes spéciales des 10 et 24 juillet sont destinées au ramassage de gros rebuts non valorisables tels que les divans, les matelas, les chaises rembourrées et les tapis ainsi qu'aux surplus de sacs d'ordures, souvent associés aux déménagements. Les tapis et toiles de grandes dimensions doivent être roulés et attachés en rouleaux de 1m de long et de 30 cm de diamètre. Aucune matière en vrac ne sera ramassée lors de ces collectes.

UN VIRAGE NUMÉRIQUE POUR LES SERVICES AUX CITOYENS

La Municipalité de Venise-en-Québec poursuit sa démarche d'amélioration continue de son système intégré de gestion informatisée en implantant pour le service d'urbanisme, la solution AccèsCité Territoire qui offre une multitude d'outils rassemblant les différentes sphères d'informations concernant la gestion du territoire.

Utilisant la puissance d'un outil de cartographie, la plateforme permet de gérer efficacement les informations du citoyen en relation avec les services de la municipalité et d'ainsi assurer une qualité de service exemplaire. C'est donc dans cette optique que la Municipalité prend graduellement ce virage numérique pour ses services aux citoyens en offrant, **dès l'automne 2021, la délivrance des permis en ligne**. Les citoyens pourront rapidement effectuer une demande de permis sans devoir se déplacer aux bureaux administratifs de l'hôtel de ville. Vous serez informés des modalités et de la marche à suivre pour l'utilisation de ce service en ligne.

LES PROCHAINS ÉVÉNEMENTS DE L'ÉTÉ

CET ÉTÉ AU MARCHÉ PUBLIC

Les dimanches, dès 13 h 30, arrêtez-vous au marché le temps d'une prestation musicale, pour le plaisir de tous !

GUILLAUME MARTIN-LAVAL, 4 juillet et 1er août

JONATHAN GODIN, 11 juillet et 8 août

D.J. LES AMBIANCEURS, 18 juillet et 15 août

MARJOLAINE MORASSE EN DUO, 25 juillet

THOMAS HODGSON, 22 août

LES ARTISANS sont de retour cet été sous le grand chapiteau ! / 10 h à 17 h - Gratuit - Parc de la culture

3-10-17-24-31 juillet

Plus de 25 artisans exposent sous le chapiteau. Des nouveautés à chaque semaine. Venez découvrir plusieurs créateurs de la région dans des médiums variés.



Animez vos papilles gustatives et découvrez les mets préparés par les commerçants du marché

Maisonnette no.1 – Le Cocktail Bar du Marché

Maisonnette no.2 – Le Bistro du Marché

Maisonnette no.3 – Le Venise Pizza Shop

Maisonnette no.4 – Le Roi de la Saucisse

Maisonnette no.5 – Taco King

Maisonnette no.6 – Tartares de la Baie

Maisonnette no.7 – Gelato – Sorbets – Produits KETO

Maisonnette no.8 – Bubble-T-Bar

HORAIRE 2021

Jusqu'au 6 septembre : Jeudi au dimanche de 11 h à 19 h.

Du 11 septembre au 11 octobre : samedi et dimanche de 11 h à 19 h.

Les heures et les journées d'ouvertures peuvent excéder l'horaire officiel.



BÉNÉVOLES RECHERCHÉS - CCLACC

Après une année d'absence, le comité organisateur de la CCLACC est heureux de vous annoncer que l'événement de la journée cycliste aura lieu le samedi 25 septembre 2021. Afin d'assurer une expérience sécuritaire et agréable à tous les participants, nous recherchons des bénévoles.

Donc, si vous êtes intéressés, merci de contacter la responsable des bénévoles :

Mme Pierrette Frégeau au 514 951-5287 ou par courriel à pierrettefregeau@hotmail.com

Raymond Paquette

Directeur général de la journée cycliste du lac Champlain

À LA GALERIE DU LAC

La Galerie du Lac est ouverte au public depuis le 6 juin et déjà de belles ventes ont été réalisées. De plus, la nouvelle boutique de cadeaux est très appréciée par les visiteurs parce qu'elle propose cette année des produits inédits tirés des productions de nos artistes et aussi parce qu'il est possible d'y acheter des bons d'achat.

Pour son édition 2021, la Galerie du Lac revient en force en présentant de nombreuses et magnifiques œuvres d'une vingtaine d'artistes venus de diverses disciplines artistiques et accueille pour une cinquième année consécutive le projet « Place aux jeunes » en arts visuels.

La Galerie est donc ouverte 5 jours par semaine les mercredis, jeudis, vendredis, samedis et dimanches, de 11 à 17 h, et ce, jusqu'au dimanche 6 septembre inclusivement, date de clôture de la saison 2021. Elle sera aussi ouverte tous les jours pendant les vacances de la construction soit du 18 juillet au 31 juillet.

Au cours de l'été, deux certificats cadeaux d'une valeur de 50 \$ chacun seront tirés au sort les dimanches 4 juillet et 15 août pour les visiteurs de la galerie d'art. Ces certificats s'appliquent à des achats à la galerie et seront valables jusqu'au 6 septembre.

À noter : Malgré les derniers assouplissements des mesures sanitaires qui doivent prévaloir pour la tenue d'un tel événement, nous demandons à nos visiteurs de respecter les consignes sanitaires qui seront affichées à l'entrée de la galerie.

La Galerie du Lac se situe dans l'ancien presbytère au 243, 14e Avenue Ouest.

KIOSQUE SENSIBILISATION AUX ESPÈCES AQUATIQUES ENVAHISSANTES TORTUE MOLLE À ÉPINES AU PARC JAMESON

L'organisme de bassin versant de Brome-Missisquoi vous convient à visiter le kiosque Sensibilisation aux Espèces aquatiques envahissantes / Tortue molle à épines, le **samedi 17 juillet** (remis au lendemain en cas de la pluie) au parc Jameson. L'activité gratuite aura lieu de **10 h à 16 h**. Pour l'occasion, le Zoo de Granby sera parmi nous avec la présentation d'un vivarium et d'une tortue vivante ! Venez en famille la saluer !

RÉSUMÉ DU RÈGLEMENT SUR L'UTILISATION DE L'EAU POTABLE

L'arrosage par asperseur amovible ou par boyau poreux des pelouses, haies, arbres, arbustes ou autres végétaux est permis uniquement de 20 h à 23 h les jours suivants, lorsqu'il ne pleut pas :

- ~ Le lundi, le mercredi et le vendredi pour l'occupant d'un bâtiment dont l'adresse est un chiffre pair ;
- ~ Le mardi, le jeudi et le samedi pour l'occupant d'un bâtiment dont l'adresse est un chiffre impair.



DEMANDES AU COMITÉ CONSULTATIF D'URBANISME (CCU)

Pour présenter une demande au comité, vous devez la déposer AVANT LE TROISIÈME VENDREDI DU MOIS. Une demande doit contenir les documents suivants : les plans, l'estimation des coûts des matériaux et le certificat d'implantation.

Les demandes traitées par le CCU concernent les dérogations mineures (aux règlements de zonage ou de lotissement), les demandes étant liées à l'application du règlement en vigueur sur les plans d'implantation et d'intégration architecturale (P.I.I.A.) et les demandes relatives à un usage conditionnel.

Les réunions du comité sont planifiées de manière à être coordonnées avec les séances du conseil municipal et ainsi rendre dès que possible une réponse aux requérants sur leur dossier respectif, qu'elle soit favorable ou défavorable. Par la suite, les permis conséquents aux demandes sont délivrés.



Inscrivez-vous à **OMNIAAlert** pour recevoir tous les avis importants

www.veniseenquebec.omniviaqil.com



Gestion animalière – Enregistrement et signalement d'animaux perdus

www.proanima.com - 1 833 445-2525

WWW

veniseenquebec.ca



www.facebook.com/municipalitedeveniseenquebec/

Abonnez-vous à notre page Facebook pour rester informé des nouvelles et activités de la Municipalité.



information@venise-en-quebec.ca



450 346-4260



Les bureaux de l'hôtel de ville sont situés au 237, 16^e Avenue Ouest, Venise-en-Québec



Surveillez le panneau d'affichage électronique !



ÉVALUATION DE L'EXPÉRIENCE CLIENT

Maisonnette no. : _____ Nom du commerce : _____

Date : _____ Heure : _____

Description de la nourriture choisie :

Appréciation générale des points suivants :

→ 1 étant très insatisfaisant et 10 étant grandement satisfait. ←

Goût	/10	Coût	/10
Quantité	/10	Ambiance	/10
Service	/10	Propreté	/10
Temps	/10	Musique	/10
		Animation	

Vos commentaires

Retournez ce formulaire complété par courriel à information@venise-en-quebec.ca ou directement à l'hôtel de ville par la fente à courrier située à l'entrée principale.

MERCI DE VOTRE COLLABORATION !